AR PREFECTURE

005-240500439-20160119-2016_04-DE Regu le 20/01/2016



DELIBERATION N°2016-04 du 19 janvier 2016

OBJET - Autorisations de programme et des crédits de paiement (AP / CP) 2016

www.ccbrianconnais.fr

Rapporteur : M. Olivier FONS

Le 19 janvier 2016 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 janvier 2016 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents :

38 de la délibération n°2016-01 à 2016-02

39 pour la délibération n°2016-03 38 pour la délibération n°2016-04

Nombre de pouvoirs :

7 de la délibération n°2016-01 à 2016-02

6 de la délibération n°2016-03 à 2016-04

Mme Estelle ARNAUD est nommée secrétaire de séance.

Etaient présents: M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU (de la délibération n°2016-01 à 2016-03), M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENAIRE, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Régis JOUFFREY, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Alain FARDELLA, Mme Dominique BRACHET, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Luc NEVEU, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M. Philippe STOCKLI, M. Jean-Michel REYMOND, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. François BOULANGER.

Avaient donné pouvoir :

M. Catherine GUIGLI à Mme Francine DAERDEN Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL M. Maurice DUFOUR à Mme Renée PETELET

Mme Marie MARCHELLO à M. Yvon AIGUIER (de la délibération n°2016-01 à

2016-02)

M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM

M. Jean-Marius BARNEOUD à M. Jean-Michel REYMOND M. Michel ROUSSEAUX à Mme Catherine VALDENAIRE

Vu les articles L 2311 - 3 et R 2311 - 9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997,

Vu la nomenclature M 14,

Vu la délibération n°2011-13 du 29 mars 2011, relative à la mise en place des AP/CP au sein de la Collectivité,

Vu la délibération n°2011-14 du 29 mars 2011, relative aux Autorisations de Programme et Crédits de Paiement 2011,

Vu la délibération n°2011-68 du 4 octobre 2011, relative à la modification des AP/CP pour l'année 2011,

Administration Générale & Finances

AR PREFECTURE

005-240500439-20160119-2016_04-DE Regu le 20/01/2016

Vu les délibérations n°2012-27 du 10 avril 2012 et n°2012-127 du 2 octobre 2012, relatives à des modifications des AP/CP pour l'année 2012,

Vu les délibérations n°2013-027 du 19 mars 2013, n°2013-081 du 9 juillet 2013 et n°2013-139 du 10 décembre 2013, relatives à des modifications, suppression et création des AP/CP pour l'année 2013,

Vu les délibérations n°2014-03 du 13 février 2014 et n°2014-116 du 2 décembre 2014, relatives à des modifications des AP/CP pour l'année 2014,

Vu la délibération n°2015-15 du 4 mars 2015, relative à la mise à jour des AP/CP pour l'année 2015,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 11 janvier 2016,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité (une abstention M. Jean Franck VIOUJAS),

- Dit qu'il est nécessaire de procéder aux modifications des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement,
- Dit que les Crédits de Paiement seront inscrits dans le Budget Primitif 2016,
- Autorise les reports des crédits de paiement sur l'année N+1 automatiquement.
- Approuve les modifications d'Autorisations de Programme et de répartition des Crédits de Paiement pour l'ensemble des AP/CP figurant dans l'annexe jointe :

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme Le Président,

Alain FARDELLA.

Date affichage: 2 0 JAN, 2016